



**DEVELOPPER :**  
Optimisez  
votre  
visibilité sur  
Internet

**E-ENTREPRISE**

**N° 75**

**DECEMBRE 2009**

Être présent sur Internet est devenu absolument incontournable. Encore faut-il être efficace et cela ne s'improvise pas. Voici quelques conseils pour être visible et pertinent.

### **Choisir les bons noms de domaine et les réserver**

Le choix du nom de domaine n'est pas si évident.

En effet, si le nom de la société s'impose dans certains cas, pour d'autres, il vaut mieux imaginer un intitulé qui va parler directement à l'internaute : par exemple « plombierparis » pour le professionnel qui exerce à Paris.

Une fois votre nom de domaine choisi, il vous reste à le déposer.

Il est préférable de le déposer en « .com », « .fr », « .net », voire en « .eu », de façon à éviter de vous le faire voler par une personne mal intentionnée qui chercherait, par la suite, à vous le revendre.

### **Développer le site qui vous convient**

Un site Internet est un outil professionnel et un média porteur de votre image. C'est pour cela qu'il vaut mieux faire appel à un professionnel pour le développer. Il vous aidera à définir les objectifs du site et à construire l'outil le plus adapté à vos objectifs mais également à votre entreprise, à son contexte, aux publics qu'elle souhaite toucher.

### **Écrire « web »**

On n'écrit pas pour un site comme pour un rapport. L'internaute ne visualise pas les informations de la même façon que le lecteur papier. Il existe des règles qui favorisent la lecture à l'écran : des phrases courtes, des formats rédactionnels variés (textes, encadrés, vidéos, ...).

### **Travailler votre référencement**

Pour être visible, il faut travailler son référencement.

La première étape va être d'inscrire le site sur la page prévue à cet effet pour chaque moteur. Le travail est conséquent, lorsque l'on sait qu'il existe plus de 5 000 moteurs et annuaires. En amont, il vous faudra réfléchir à des mots-clés à inscrire dans les pages de code de votre site, de façon à ce qu'ils soient détectés par les moteurs. Sachez qu'il existe des agences spécialisées qui peuvent réaliser ce travail pour vous pour une somme qui avoisine les 3 000 euros annuels.

### **Mettre du contenu**

Plus vous mettrez de contenu, plus les moteurs vous repéreront. Attention, ces contenus doivent être précis et cohérents. Les titres, notamment, sont particulièrement importants. Autre technique : multipliez les liens vers d'autres sites de clients ou de partenaires, par exemple.

Dans le même esprit, il est désormais recommandé d'installer un flux RSS sur votre site. En s'y abonnant par une simple manipulation, les internautes seront informés en permanence des nouveautés que vous déposerez sur votre site.

### **Faire de la publicité pour votre site**

Plus vous avez de visiteurs sur votre site, plus il « monte » dans les moteurs.

Vous avez donc tout intérêt à inciter vos contacts à se rendre sur votre site pour télécharger des documents ou chercher tous types d'information.

**De même, pensez à prévoir des liens dans vos signatures d'e-mail ou à mentionner l'adresse du site sur vos documents papier.**

### **Multiplier les supports web**

Il n'y a pas que le site pour communiquer par Internet. Imaginez, par exemple, une newsletter que vous adressez à votre environnement.

Vous pouvez, également, créer des « push mails » qui vous permettront d'envoyer régulièrement des informations à votre base de contacts.

### Installer des widgets

Ces nouveaux gadgets vous permettent d'être présent en permanence sur le bureau de vos clients sans qu'ils n'aient à ouvrir leur navigateur. Il leur suffit de cliquer sur une icône reliée à un agrégateur de contenu pour disposer en permanence de votre actualité. Inutile de préciser qu'il est nécessaire, pour que cela fonctionne, de leur dispenser de l'information utile pour eux.

d'information.



Ordre des experts-comptables  
région Paris Ile-de-France

45, Rue des Petits Champs

75035 – PARIS Cedex 01

Téléphone : 01 55 04 31 31 / Télécopie : 01 55 04 31 70

[www.oec-paris.fr](http://www.oec-paris.fr)



est une publication électronique  
bimensuelle de

l'Ordre des experts-comptables  
région Paris Ile-de-France

Directeur de la publication : Bernard LELARGE

Rédacteur en chef : Philippe STEMPERT

Conception/Réalisation : BGC TOSCANE - [www.bgctoscane.com](http://www.bgctoscane.com)

Règle publicitaire : Effiliation  
42, rue des Martyrs - 75009 PARIS / Téléphone : 01 40 18 54 04 / Site  
internet : [www.affiliation.com](http://www.affiliation.com)  
©Istockphoto - Ordre des Experts-Comptables